

Contrat facultatif Cerises

Entre le Consommateur en AMAP

Nom :

Prénom :

Tél. / Mail (facultatif) : /

Le consommateur en Amap "Pêche de Vigne" respecte les principes de la charte des Amap.

Et le producteur Alain Bottechia

La distribution auront lieu de 18h30 à 19h30 au Chalet du lac Bleu à LEOGNAN aux dates suivantes :

- 29/05/2019
- 12/06/2019
- 26/06/2019

Le producteur s'engage à vous proposer dans le respect des principes de la charte des AMAP les produits suivants :

Produit	Quantité pour 29/05 et 12/06	Quantité pour 26/06
Barquette de cerises 1kg 7€ pour le 29/05 et 12/06 6€ pour le 26/06		
Barquette de cerises de 500g 4€ pour le 29/05 et 12/06 3,5€ pour le 26/06		

Le producteur s'engage à fournir plus de cerise dans les paniers si le cours de la cerise chute sur la période.

Le contrat sera à ramener signé au plus tard le jour de la distribution, avec un premier chèque pour les deux premières livraisons et un second chèque pour la troisième livraison. Ce dernier sera encaissé si la livraison a bien lieu et restitué dans le cas contraire. Les chèques sont à rédiger à l'ordre d'Alain BOTTECHIA.

Fait à

Le

Signature du consommateur en AMAP
producteur

Signature du